

**Les monteurs de plateformes suspendues à jour en matière de sécurité et de techniques de montage, assurent ainsi un haut niveau de sécurité pour les travailleurs en hauteur.**

**Public concerné :** Monteurs d'échafaudages, techniciens de maintenance, responsables de chantier, et tout personnel intervenant sur des plateformes suspendues.

**Prérequis :** Aptitude médicale au travail en hauteur.

Expérience en échafaudage ou en travail sur plateforme est un plus.

**Objectifs :** Former les participants au montage, démontage, et utilisation sécurisée des plateformes suspendues.

Connaître les normes et réglementations applicables pour assurer la sécurité des travailleurs et la stabilité des équipements.

Développer les compétences nécessaires pour installer et utiliser des plateformes suspendues en conformité avec les réglementations en vigueur.

## Contenu de la formation :

### 1. Réglementation et normes applicables

Connaissance des normes de sécurité en vigueur (NF EN 1808, décret 2004-924).

Obligations légales pour les monteurs et utilisateurs de plateformes suspendues.

Responsabilités des intervenants : monteur, utilisateur, responsable de chantier.

### 2. Présentation des plateformes suspendues

Différents types de plateformes suspendues : plateformes motorisées, manuelles, suspendues par câbles ou à treuils.

Composants des plateformes : structures porteuses, garde-corps, treuils, câbles, contrepoids.

Choix du matériel en fonction des spécificités du chantier (hauteur, poids, environnement).

### 3. Techniques de montage et démontage des plateformes suspendues

Préparation et inspection du matériel avant le montage.

Montage pas à pas : ancrage des câbles, installation des treuils, fixation des contrepoids.

Vérification des points de suspension : stabilité et sécurité.

Démontage sécurisé des plateformes en respectant les étapes de sécurité.

### 4. Utilisation sécurisée des plateformes suspendues

Bonnes pratiques pour l'utilisation des plateformes : monter, descendre et stabiliser les plateformes.

Gestion des charges : respect des capacités maximales des plateformes et répartition des charges.

Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) : harnais, longes, casques.

Procédures en cas de dysfonctionnement (panne du treuil, rupture de câble, etc.).

### 5. Vérification et maintenance des équipements

Contrôles périodiques des composants : câbles, treuils, freins, moteurs.

Inspection des points d'ancrage et des supports.

Détection des défaillances et interventions pour corriger les anomalies.

Documentation des inspections et maintenance selon les réglementations en vigueur.

### 6. Gestion des risques et sécurité

Identification des risques principaux liés aux plateformes suspendues (chutes, basculement, ruptures de câbles).

Mise en place de mesures préventives : surveillance des conditions météorologiques, balisage des zones de travail, vérifications avant l'utilisation.

Procédures de secours et gestion des situations d'urgence.

### 7. Études de cas pratiques et mises en situation

Montage et démontage d'une plateforme suspendue en conditions réelles.

Exercices pratiques de gestion des pannes et dysfonctionnements.

Mise en situation pour la vérification et l'inspection d'une installation.

**Méthodes pédagogiques :** Apports théoriques : présentation des réglementations et des bonnes pratiques de montage et d'utilisation des plateformes.

Ateliers pratiques : montage, démontage et vérification des plateformes suspendues sur des plateformes.

Études de cas : analyse de situations rencontrées sur le terrain, retours d'expérience et prévention des accidents.

**Modalités d'évaluation :** Évaluation théorique : QCM sur les normes, les techniques de montage et l'utilisation sécurisée des plateformes suspendues.

**Délivrance :** À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée.

**Durée :** 5 jours soit 35 heures

**Groupe :** De 4 à 10 personnes

**Prix Inter HT :** 395€ net de TVA

**Prix Intra HT :** 4500€ net de TVA

**Modalités d'inscription :** Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

**Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap :** Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

**Modalités de financement :** Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.

**Recyclage :** *Tous les 3 ans afin de maintenir les compétences à jour et de se conformer aux évolutions de la réglementation, notamment en ce qui concerne la sécurité et les nouvelles techniques de montage.*